



on m'a enlevé une heure ? comment lire le bulletin de salaire

Par **Chuck**, le **06/08/2010** à **11:09**

Bonjour

Je suis étudiant et je viens de remarquer sur mon bulletin de salaire une erreur de calcul, on ne m'a pas payé une heure. J'ai appelé l'entreprise et il me répond que ce bulletin a été établi par un soit-disant expert comptable et que le calcul que j'ai effectué pour vérifier mon salaire ne faisait pas comme je l'ai fait. Que dois-je faire ? Sachant qu'ils ne veulent pas m'entendre, et que leur soit-disant expert comptable, d'après leur dire sait faire son métier. Si vous pouvez m'expliquer comment un expert comptable puisse faire une erreur ou comment se lit le document:

le salaire mensuel de base est de 629.52 euros pour une base ou quantité de 69.33, avec un taux de 9.08. Je n'ai travaillé que 3 semaines comme le stipule le cdd avec 42 heures au total. Ils m'ont enlevé une quantité de 27.33 (pour me payer soit disant 42 heures) or avec le même taux (9.08) ils ont déduit du salaire base mensuel 257.13 euros or au contraire nouvelle $27.33 \times 9.08 = 248.15$. Arrêtez moi si je me trompe, mais dans ces cas là ils m'ont oublié une heure, du moins enlevé une heure qu'il n'aurait pas dû. Cela fait donc à la fin un salaire brut de 381.36 euros et non 372.39, qui plus est si on fait directement 42×9.08 cela donne 381.36 euros. A cela doivent aussi s'ajouter la prime de précarité (ils m'ont dit qu'ils ne devaient pas la mettre car je suis étudiant mais je sais que tout le monde y a droit, enfin je crois parce que on me la toujours "donnée") et les congés payés (48.42 euros) et 37.24 pour la prime de précarité. Pouvez vous m'aider ou m'expliquer svp ? Et que faire si j'ai raison ?
Merci de votre réponse. Cordialement.